

République Française
Département : TARN
Arrondissement : Albi
CESTAYROLS - COMMUNE

Séance du mardi 08 avril 2025

Délibération N° DE_2025_011

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
10	10	10
Date de la convocation : 01/04/2025		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le huit avril deux mille vingt-cinq, à 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal), sous la présidence de Jean DERRIEUX.

Présents : Jean DERRIEUX, François JONGBLOET, Francis BERNADOU, Annie OHRESSER, Philippe BEGLIOMINI, Stéphanie CALMELS, Amélie GALAND, Bernard GISQUET, Claude THILLIEZ, Geneviève DELRIEU

Représentés :

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Geneviève DELRIEU est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : VOTE DES TAUX DE FISCALITÉ DIRECTE DE LA COMMUNE POUR L'ANNEE 2025

Suite au rejet de la préfecture de la délibération DE_2025_006, il est nécessaire de revoir les taux pour l'année 2025.

Monsieur le Maire rappelle les taux d'imposition des taxes directes locales de **2024** :

TFB : 27,75%

TFNB : 37,95%

TH : 11,10%

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les taux et arrête les taux pour **2025** :

TFB : 27,75%

TFNB : 37,95%

TH : 11.10%

En fonction de l'évolution des bases d'impositions le produit attendu sera de : **110 158 €**

ADOPTÉ : à la majorité des membres présents

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Jean DERRIEUX
Président de séance

Geneviève DELRIEU
Secrétaire de séance